



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
OCCITANIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 24 septembre 2020

### Comité régional de suivi et d'exécution du plan France Relance en Occitanie consacré à la filière du bâtiment

La mise en œuvre du plan France Relance se poursuit en région Occitanie, en lien étroit avec les acteurs économiques et sociaux. Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, a réuni jeudi 24 septembre les acteurs de la filière du bâtiment (Fédération des promoteurs immobiliers, Union nationale des aménageurs, chambre régionale des métiers et de l'artisanat...), en présence de Nadia Pellefigue, vice-présidente du Conseil régional en charge du Développement économique, de la recherche, de l'innovation et de l'enseignement supérieur.

Cette réunion de concertation a permis d'échanger sur les besoins propres à cette filière, d'envisager des adaptations des mesures France Relance et un accompagnement collectif des projets. L'objectif est de s'assurer de l'efficacité de France Relance pour soutenir la création d'emploi en Occitanie.

Le volet écologie du plan France Relance, doté de 30 milliards d'euros, comporte plusieurs axes qui vont massivement soutenir cette filière.

La première priorité est la rénovation énergétique des bâtiments, qu'il s'agisse de logements sociaux, d'immobilier d'entreprises, de bâtiments privés ou publics. L'État y consacrera 6,7 milliards d'euros dans les deux ans à venir.

En tant que propriétaire d'un important parc immobilier, l'État y prendra toute sa part avec un ambitieux programme (gendarmeries, palais de justice...). En Occitanie, 167 opérations ont été examinées à ce jour pour un montant global de 152 millions d'euros de travaux à engager en 2021. La rénovation de la cité administrative Montmorency à Montpellier est notamment proposée. Ces projets seront soumis à l'approbation interministérielle au mois de décembre.

Le plan France Relance comporte d'autres actions impactant la filière bâtiment : 300 millions d'euros pour le recyclage des friches urbaines, la construction de centres d'hébergements pour les personnes en grande précarité, ou encore le soutien à l'investissement des collectivités locales (90 millions d'euros en Occitanie) via la Dotation Investissement Local (DSIL).

Étienne Guyot : « *L'État met des moyens considérables pour relancer l'économie tout en garantissant une trajectoire de long terme qui bénéficie à tous. Plus d'activité pour les entreprises de la filière du bâtiment, cela signifie plus d'emplois et ce sera aussi, en matière de rénovation énergétique, des économies substantielles pour de nombreux français.* »

La prochaine réunion du comité régional France Relance en Occitanie se tiendra début octobre et sera consacrée à l'industrie.

## CONTACTS PRESSE

Marie LATREILLE DE FOZIERES  
Tél : 05 34 45 36 17 | 06 45 89 72 16

Delphine AMILHAU  
Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

communication@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

  @prefetoccitanie

[www.occitanie.gouv.fr/communiqués](http://www.occitanie.gouv.fr/communiqués)